



le réseau pour l'économie publique et l'économie sociale

« BREVES » n° 39 – janvier 2011

*« Il n'y a pas de chemin.
Le chemin se fait en marchant »*

Antonio Machado (1875-1939)

*Le Conseil d'Administration
du CIRIEC-FRANCE
vous présente ses meilleurs vœux
et vous assure de la continuité de son engagement
au service d'une économie plus solidaire*

ACTUALITE

L'économie sociale demande la reconnaissance de son rôle dans les politiques économiques et de l'emploi

Les Présidents de Coop^{FR} et du Ceges, [Jean-Claude Detilleux](#) et [Gérard Andreck](#), ont envoyé, le 8 décembre dernier, un courrier commun afin de demander au Premier ministre que l'économie sociale et solidaire figure à nouveau parmi les attributions de la Ministre de l'économie et de l'industrie, et du Ministre en charge du Travail, de l'emploi et de la santé.

Ce courrier a également été envoyé à la Ministre de l'économie et de l'industrie, et au Ministre en charge du Travail, de l'emploi et de la santé. Il ne s'agit pas de remettre en question l'autorité de la Ministre des solidarités et de la cohésion sociale - les entreprises de l'économie sociale sont des acteurs de solidarité et de cohésion sociale - mais de souligner que le poids économique et social, en termes d'emplois notamment, de l'économie sociale ne sont pas reflétés de manière adéquate dans l'organisation actuelle. Le courrier dénonce aussi les réductions budgétaires appliquées à « l'expérimentation sociale et autres expériences en matière sociale et d'économie sociale ».

>>> Lire le courrier sur www.entreprises.coop

L' « EFFET » ERIC CANTONA

« Nous avons reçu mardi 1500 appels de particuliers cherchant à se renseigner sur l'ouverture d'un compte », affirme [Claude Sevaistre](#), responsable de la communication institutionnelle au Crédit Coopératif dans l'expansion.com, du 8 décembre dernier, qui consacre un article au buzz inspiré par l'appel d'Eric Cantona et relayé par le collectif « Sauvons les riches » qui anime le site www.iechangedebanque.org.

« Le nombre d'appels quotidiens a été multiplié par dix depuis le début de la semaine », confirme aussi [Audrey Milhorne](#) de la Nef, qui attire 200 nouveaux clients par mois depuis le début de la crise.

Réforme des collectivités territoriales : le point de vue inquiet des associations

Dans un communiqué, la CPCA exprime son inquiétude face à la réforme en cours des collectivités territoriales, au regard de ses conséquences sur la vie associative : « La CPCA entend rappeler que les associations participent à la mise en œuvre de l'intérêt général et alerter les parlementaires »... « Le projet, tel qu'il a été adopté le 29 septembre dernier par l'Assemblée Nationale nous inquiète à plusieurs titres :

- **Risque sur les relations entre associations et collectivités territoriales : quelle place sera faite à l'initiative associative ?** Le flou sur la répartition des compétences et la création de l'échelon nouveau des métropoles dans un contexte de gel budgétaire des dotations aux collectivités nous inquiètent sur la capacité pour ces collectivités de soutenir les projets associatifs d'intérêt général. Pourtant, le monde associatif participe à la mise en œuvre de l'intérêt général et, de ce fait, se trouve être un partenaire nécessaire et permanent des collectivités territoriales dans de nombreux domaines.

- **La suppression annoncée de la clause de compétence générale et la chasse aux financements croisés menacent directement les missions d'intérêt général assurées, dans les territoires, par un million et demi d'associations, deux millions de salariés qu'elles emploient et 12 millions de bénévoles qui leur apportent leur concours.** La raréfaction déjà amorcée des financements publics rend plus nécessaire que jamais la coopération d'autorités diversifiées avec les associations.
- **Recul sans précédent de la parité :** le monde associatif organisé qui s'est doté d'une charte de promotion de l'égalité hommes/femmes destinée à promouvoir, à l'échelle associative, l'égalité et le partage des responsabilités entre les hommes et les femmes, ne peut rester insensible aux projections de l'Observatoire de la parité qui estime que les femmes perdraient 50% des sièges qu'elles détiennent aujourd'hui si le texte était appliqué en l'état.

La réforme de notre administration territoriale ne peut poursuivre d'autres objectifs que la simplification des structures politiques et administratives, le développement des territoires et le bien-être des populations.

La CPCA appelle les parlementaires à préserver la capacité d'action du million et demi d'associations qui concourent, chaque jour, à la mise en œuvre d'activités d'intérêt général, sources d'innovations sociales et de cohésion territoriale, en maintenant la possibilité des financements croisés ».

LANCEMENT DU RESEAU AFRICAIN DE L'ESS

Annoncée par les associations africaines de l'Economie Sociale et Solidaire, fin octobre à la fin de leurs travaux à Mahdya (Maroc), la création d'un réseau qui doit faire la promotion de l'ESS auprès des gouvernements africains s'est concrétisée.

Le Réseau marocain d'ESS (RMESS) est à l'initiative de la rencontre qui a abouti à ce résultat.

>>> Information publiée par RTES. www.rtes.fr

REGARDS CRITIQUES SUR LA REFORME DE L'ETAT

Dans une enquête menée par l'Ifop pour Acteurs publics, en partenariat avec Ineum Consulting, 60% des hauts fonctionnaires tirent un bilan assez ou très négatif des fusions de services de l'Etat engagées ces dernières années dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques (RGPP), les critiques se focalisant sur la dégradation du service rendu aux usagers.

Selon une autre étude de l'Ifop pour Accenture et *Les Echos*, les fonctionnaires doutent de l'efficacité de la réforme de l'Etat de 2007, même s'ils l'estiment « indispensable ». Les agents dont les services ont déjà été réorganisés trouvent, par ailleurs, que leur charge de travail s'est accrue (82%) sans que l'intérêt de leur poste y gagne ou que leurs conditions de travail s'améliorent.

>>> @ consulter sur <http://www.acteurspublics.com> et <http://www.ifop.com>

Danièle Demoustier au Conseil supérieur de l'ESS

Par arrêté du 25 octobre 2010, portant nomination du **Conseil Supérieur de l'économie sociale et solidaire**, Danièle Demoustier, Maître de conférences à l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble et co-animatrice (avec Nadine Richez-Battesti) du Groupe de recherche en économie sociale du CIRIEC-France, a été nommée membre du Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire, au titre des personnalités qualifiées.

TRAVAUX DU CIRIEC

CONFERENCE INTERNATIONALE DE RECHERCHE EN ECONOMIE SOCIALE

Depuis 2007, tous les deux ans, le CIRIEC organise une conférence internationale de recherche en économie sociale. La prochaine édition aura lieu à Valladolid (Espagne), du 6 au 8 avril 2011. Elle devrait réunir plusieurs centaines de chercheurs et de praticiens du monde entier. En cela, elle constitue l'un des événements mondiaux majeurs de la recherche en économie.



333 communications ont été acceptées. 150 seront présentées dans les différents ateliers ; les autres seront exposées sous forme de posters. L'ensemble fera l'objet d'une publication en CD.

L'objectif de cette conférence scientifique est d'analyser le rôle que l'économie sociale, sous ses différentes formes coopératives, mutualistes et associatives, peut jouer dans un nouveau modèle de développement ,à partir :

- d'une étude approfondie de la réalité actuelle de cet ensemble socio-économique et de sa capacité à apporter des réponses aux principaux défis des sociétés et économies du Nord et du Sud ;
- de l'identification des alliés sur lesquels l'économie sociale peut s'appuyer pour structurer une stratégie de développement à long terme ;
- et d'une définition du rôle que peuvent et doivent jouer les pouvoirs publics dans ce processus.

>>> Programme/Inscriptions/Liste des communications/... <http://www.seconferenceciriec.es>

RENCONTRES ESCEM-CIRIEC

« MANAGEMENT EN ECONOMIE SOCIALE : ses fondements, ses spécificités, ses nouveaux enjeux et ses évolutions »

Prochaines rencontres – Paris :

- >11 janvier 2011 : « La RSE, entre entreprise capitaliste et entreprise de l'économie sociale »
- >25 janvier 2011 : « Lien social, relation entre individus »
- >8 février 2011 : « Les parties prenantes dans l'économie sociale »
- >15 mars 2011 : « Métiers et fonctions garants de l'efficacité de l'économie sociale »

Programme / Inscription : http://www.escem.fr/mail/100623_mailing_recherche/ mailing_recherche.html

Programme soutenu par la Délégation à l'économie sociale et la Fondation Crédit Coopératif

PROCHAINS RENDEZ-VOUS DU CIRIEC-FRANCE

● DINERS-DEBAT

Deux dîners-débat sont d'ores et déjà programmés :

- La dépendance. Paris, 26 avril 2011.
- Présentation des travaux du Groupe de recherche en économie sociale. Paris, 16 juin 2011.

Des précisions seront apportées prochainement sur les thèmes et les intervenants.

● GROUPES DE RECHERCHE

Les groupes de recherche du CIRIEC-France ont été récemment restructurés en vue d'une nouvelle phase de travail pour la période 2011 et 2012.

Les prochaines réunions seront consacrées à la définition du programme et à l'organisation des groupes et du calendrier :

- 18 janvier 2011 : Groupe de recherche en économie sociale et solidaire (co-animé par les professeures [Danièle Demoustier](#) et [Nadine Richez-Battesti](#), [Marcel Caballero](#) assurant la liaison avec le Conseil d'administration)
« Economie sociale et innovations organisationnelles »
- 3 février 2011 : Groupe de recherche en économie publique (animé par le professeur [Philippe Bance](#), [Jacques Fournier](#) assurant la liaison avec le Conseil d'administration)
« L'action publique dans la crise : vers un renouveau en France et en Europe ? »

Comme pour les phases précédentes, les travaux feront l'objet de présentations publiques et de publications.

CIRIEC EM FOCO – JOURNAL DU CIRIEC-BRESIL

La section brésilienne du CIRIEC diffuse un journal électronique comportant des informations sur son activité de recherche et sa participation aux travaux du CIRIEC-International.

Dans le numéro de décembre 2010, on peut lire une intéressante rubrique relative à l'accord de recherche et de formation conclu entre le CIRIEC-Brésil et l'Université fédérale Santa-Catarina..

Dans un esprit de coopération internationale, le CIRIEC-Brésil rediffuse les journaux électroniques du CIRIEC-International, ainsi que ceux des sections espagnole et française.

>>> www.ciriec.org.br

ECO-SOC INFO – JOURNAL DU CIRIEC-CANADA

Le n° de décembre 2010 du journal de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale est disponible sur internet.

Comme d'habitude, ce numéro est une abondante source d'informations sur les recherches, rencontres, publications,... au Canada et ailleurs.

>>> [ici](#) pour y accéder

NOS ADHERENTS INNOVENT

Le Groupe Chèque Déjeuner poursuit son internationalisation

Poursuivant son plan de croissance international – déjà présent dans 13 pays – le **Groupe Chèque Déjeuner**, numéro trois mondial des titres spéciaux de paiement, s'implante en Turquie en rachetant Multinet, l'un des leaders, avec plus de 27% de parts de marché. Totalement indépendant du système bancaire grâce à ses 27 000 terminaux de paiement, cet émetteur devient la première filiale du groupe coopératif à proposer une offre 100% dématérialisée sous forme de carte lui permettant de développer son positionnement à l'international, tout en renforçant son expertise dans le domaine de la carte et des transactions dématérialisées.

>>> www.groupechequedejeuner.com

LE CREDIT COOPERATIF PARMIS LES BANQUES LES MOINS EMETTRICES EN CARBONE

Le **Crédit Coopératif** a participé, avec d'autres banques françaises, à un travail organisé par le cabinet de conseil Utopies et l'association Les Amis de la Terre sur la mesure des émissions de CO2 induites par les activités bancaires. Les banques se situent en effet parmi les entreprises ayant le plus d'impact indirect sur le climat, à travers les activités qu'elles financent.

Une méthodologie poussée a donc été mise au point pour mesurer l'intensité carbone induite par les dépôts des clients en fonction des secteurs financés. Le Crédit Coopératif a été classé 2ème banque la moins émissive, après la NEF, avec 425 kg de CO2 émis par an pour 1000 euros confiés par les clients, soit deux fois moins que la majorité des grandes banques françaises. Parallèlement, un calculateur a été mis en ligne par Utopies et Les Amis de la Terre afin de permettre aux épargnants d'estimer l'empreinte carbone de leur épargne selon la banque et le produit choisi.

>>> Pour accéder au calculateur en ligne et au classement des banques : <http://www.epargneclimat.fr/>

Mutlog s'appuie sur le réseau mutualiste pour jouer son rôle d'assureur emprunteur

Pour **François Yence**, président de Mutlog, Mutuelle du Logement, « *la Mutualité étant le premier mouvement social de France, il ne peut se détourner de la question du logement et de l'accès à celui-ci* ». Ce dernier insiste sur l'importance de compter sur le réseau mutualiste, à l'occasion du lancement d'une gamme d'assurances emprunteurs.

Mutlog a déjà tissé un réseau de partenariat avec une centaine de mutuelles santé présentes sur tout le territoire.

>>> @ consulter sur <http://www.mutlog.fr>

La Fondation Macif, au service d'une économie plus humaine

Après 15 ans de soutien aux entreprises de l'économie sociale et solidaire, la Fondation Macif est entrée dans une nouvelle phase de développement. Son objectif pour les trois ans à venir : accentuer son implication dans des projets liés à l'innovation sociale, avec une attention particulière portée aux problématiques environnementales. Forte de 3,4 millions d'euros de dotation annuelle, la Fondation est plus que jamais déterminée à incarner l'engagement mutualiste du groupe Macif pour une société plus responsable et plus humaine.

>>> <http://fondation-macif.org>

POINTS DE VUE

NOUS SOMMES LE 1er JANVIER 2012
Le service public républicain n'est plus

Réalité ou fiction : voilà, selon Pascal Pavageau, Secrétaire confédéral FO
à quoi aboutiront les décisions prises dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques



Lors de ses vœux télévisés du 31 décembre 2011, le président de la République française est longuement revenu sur le bilan de sa restructuration du service public et des politiques publiques. Il s'est félicité de cette politique, rejetant les critiques sur les conséquences pour la qualité du service public et pour les citoyens, en particulier les plus modestes.

La révision générale des politiques publiques (RGPP), lancée en juillet 2007 sous couvert de modernisation des services publics, n'avait en fait pour objectif que cette réduction par tous les moyens possibles des dépenses publiques de l'État, d'ici 2012 au plus tard. Les décisions qui en ont résulté, annoncées par le président de la République lors du conseil de modernisation des politiques publiques du 4 avril 2008 se sont révélées dévastatrices pour le service public et pour les citoyens. Jamais concertées, jamais débattues, ni au Parlement, ni avec les élus locaux, ni avec les organisations syndicales, ces décisions ont été élaborées en catimini par quelques hauts fonctionnaires et des conseillers privés (dont certains étaient directement intéressés par la privatisation de missions de l'État du fait de l'activité, passée et à venir, de leurs sociétés). Renforcées par le Rapport Silicani « **service public 2012** » d'avril 2008, elles ont été mises en place à marche forcée. Elles ont entraîné des réductions massives de moyens, de missions et de services, sans s'intéresser aux conséquences pour les citoyens, afin de permettre de justifier la suppression de plusieurs centaines de milliers d'emplois publics lors du budget triennal de l'État pour 2009/2011.

Du « service public » aux services aux usagers

Cela s'est notamment traduit par **la création en 2008 et en 2009 de nombreuses nouvelles « agences » pour remplacer les administrations et les services de l'État. Il s'agit de véritables « centres de profit »** dont la ressource budgétaire publique est limitée mais qui se créent leurs propres sources de revenus par la tarification de « leurs services » à l'utilisateur : « Agence France emploi » / « Agence pour le prélèvement de l'Impôt » (proposition du rapport Attali de 2008, mis en œuvre en 2010) / « Agence Route de France » / « Agence commerciale du permis de conduire » / « Agences Régionales de Santé » / « Agence Biodiversité » / « Agence Vétérinaire » / « Agence Voies Navigables » / « Agence des Aires Marines » / transformation des

écoles primaires en Etablissements Publics d'Enseignement Primaire / suppression des musées nationaux au profit d'une filiale privée « La Réunion des musées » / etc...

Désormais, une centaine d'établissements aux statuts hétéroclites et disparates sont chargés, sur des domaines dédiés, de faire fonctionner non plus le service public, mais différents services au public - client. La puissance publique ne peut plus fonctionner : en quatre ans plus personne ne s'y retrouve avec toutes ces entités administratives indépendantes différentes, au fonctionnement autonome et souvent opaque faute d'une tutelle et d'un contrôle dont l'État n'a plus les moyens ni les compétences. Il est impossible de rendre compte budgétairement du coût final du nouveau « service public » français. Au niveau territorial, l'action publique n'est plus pilotée et il n'y a plus aucune cohérence d'ensemble. La multiplication des agences, se comportant comme autant d'États dans l'État, chacun recréant sa propre administration, a entraîné de véritables conflits de gestionnaires. Non seulement le paysage administratif est incompréhensible et illisible pour le citoyen (ou plutôt l'utilisateur, devenu client, qui doit désormais disposer des moyens pour accéder à un ou à des services publics) mais les dotations publiques consenties à ces nouveaux établissements publics sont telles que leur montant total revient à des coûts bien supérieurs à ceux attribués aux ministères et administrations républicaines de 2008.

De l'égalité républicaine pour chaque citoyen à l'inégalité généralisée en fonction des ressources du client :

Les réductions des dotations publiques ont entraîné le besoin pour ces nouveaux établissements de développer des ressources propres pour fonctionner (et pour mettre en œuvre des décisions « étonnantes », bien éloignées des objectifs ayant prévalu à la création, en toute hâte, de ces agences). Cela se traduit par une augmentation du coût global pour le client. La mise en place de péages sur toutes les routes gérées par « Routes de France » et sur plusieurs routes départementales en 2010 et en 2011, l'examen du permis de conduire devenu payant (mais tous ceux qui peuvent se le payer le réussissent, tant pis pour la sécurité routière), les coûts des droits d'inscription pour toutes les études dès le secondaire comme ceux désormais nécessaires pour passer un concours ou pour obtenir un diplôme, la généralisation de numéros payants pour l'accès téléphonique aux services, sont autant de nouvelles charges pour l'utilisateur.

Les administrations de l'État étaient chargées d'assurer l'égalité de tous devant la loi. La logique nouvelle de

rentabilité du service public et le transfert des compétences et des responsabilités de l'État à des agences incontrôlées ont fait éclater cette égalité constitutionnelle. Sur des pans entiers de la société, il n'y a plus de grandes politiques publiques en 2012, il ne reste que des choix intéressés conduits par l'intérêt particulier de structures indépendantes dont la survie dépend de leur profit annuel. Les agences et les administrations emploient dorénavant des agents sous contrat précaire de droit privé qui ne sont pas en position de résister aux pressions administratives, économiques et politiques, rompant de fait l'égalité de droit des citoyens et des entreprises face au service public. La création des agences et la série de mesures ayant conduit à privatiser notamment le service postal, la délivrance des cartes grises (aux concessionnaires), l'archéologie préventive, etc, ont entraîné la fin des prestations publiques égalitaires aux citoyens, aux professionnels, aux collectivités. Dans cette nouvelle « sphère marchande publique », il n'y a plus, par nature même, d'égalité de traitement.

Pour une entreprise, une collectivité, ou un citoyen, il faut désormais avoir les moyens financiers d'emprunter telle ou telle route, avoir les moyens financiers d'obtenir tels ou tels papiers administratifs, avoir les moyens de mettre en concurrence les différents « services aux publics » pour essayer de réduire ses dépenses. Les meilleurs services sont réservés au plus offrant. La privatisation du contrôle des transporteurs (autocars, poids lourds) a multiplié par trois les tarifs des contrôles. Les entreprises de transports suffisamment importantes peuvent bénéficier de conditions et de coûts de contrôles compétitifs en mettant en concurrence leurs contrôleurs sur appels d'offres européens, les autres, plus petits, subissent les monopoles locaux. Plusieurs banques font de la publicité pour des prêts à taux réduits à l'attention des familles, seuls à même de leur permettre « d'accéder à des services de la vie courante » : cantine scolaire, études, crèches, aide à la personne,...

De plus en plus d'individus et de familles sont exclus de l'accès au service public, les citoyens à part entière pouvant exercer leurs droits sont en passe d'être minoritaires, la plèbe est de retour. Un nouveau régime se met en place, sournoisement, sans débat avec les élus et encore moins en sollicitant l'avis du peuple. La misère s'accroît et la violence s'est développée en particuliers dans les endroits laissés en déshérence.

Eloignement des services publics et des administrations du citoyen :

Sous le prétexte d'une « simplification » porteuse « d'une amélioration du service public », cette réforme a supprimé les services de proximité :

- en 2012, il n'existe plus aucun service départemental de l'Etat ;
- des réformes comme celles des structures hospitalières, de la carte judiciaire, des fusions ANPE-ASSEDIC ou Impôts-Trésor ont éloigné d'autant plus les services publics des citoyens ; Il faut, pour ceux qui le peuvent, se débrouiller seul avec Internet ou bien se rendre à la préfecture de Région pour rencontrer un représentant de l'État, par ailleurs bien impuissant à intervenir dans le pilotage d'agences autonomes ;
- les services locaux de Météo France ont été supprimés malgré les enjeux de sécurité civile ; idem pour ceux de l'Office National des Forêts (privatisé en 2012).

La RGPP et le rapport « service public 2012 » ont conduit à mettre en oeuvre dès 2009 un 3ème acte de décentralisation en transférant aux collectivités territoriales plusieurs missions « à débarrasser du budget de l'Etat » (politique de l'eau, prévention des risques, urbanisme, gestion des monuments historiques, délivrance des cartes d'identité et passeports, AFPA transférée aux régions, etc). Mais la suppression de fait des communes (dépendantes des structures intercommunales) et des départements, renforce encore cet éloignement des acteurs et des structures publiques. Ne pouvant plus compter sur les services de l'Etat ni sur leurs conseils en toute neutralité ou leurs partenariats, les collectivités territoriales n'ont d'autre possibilité que de se tourner vers des sociétés privées, constituées dans la précipitation, en sachant très bien que les abus de position dominante en savoir-faire techniques déjà rencontrés et dénoncés sur l'alimentation en eau potable, l'assainissement, l'éclairage public, l'énergie et la collecte et le traitement des déchets par exemple, se généraliseront à tous leurs nouveaux domaines de compétences.

La fiscalité locale a poursuivi son ascension, augmentant ainsi les inégalités entre les collectivités et sur le territoire et grevant encore un peu plus le pouvoir d'achat des citoyens. Les populations les plus aisées, refusant de payer « les services des autres », se regroupent dans des collectivités qui, ayant peu de dépenses sociales, peuvent pratiquer des prélèvements fiscaux faibles : la ségrégation spatiale s'accroît au détriment de la solidarité que l'état n'a ni les moyens ni la volonté d'assurer.

Faute de missions territoriales (les sous-préfectures et les services départementaux de l'État ont été supprimés en 2011), les actes de contrôles de l'État (marchés publics, installations classées, actes de construction,...) ont été « allégés », c'est à dire qu'ils ne sont plus réalisés, ou bien sont confiés à des opérateurs privés. Le contrôle des lois de la République est donc réalisé par des entités, du secteur privé, différentes d'un département à l'autre. Les contentieux se multiplient, au grand bénéfice d'agences privées, plus enclines aux arguties procédurales qu'à la défense de l'intérêt public. Les architectes à qui les permis de construire ont été transférés en 2008 refusent désormais de les délivrer face à la multiplication des contentieux et laissent le juge décider. Le contrôle des installations industrielles n'est plus obligatoire. Il n'est plus nécessaire que pour négocier les primes d'assurances qui intègrent les coûts des contentieux en cas de sinistres. Cela renforce encore la judiciarisation de la société dans laquelle seuls ceux qui peuvent se payer les « ténors du barreau » peuvent encore agir.

Des missions publiques abandonnées :

En moins de 4 ans, la recherche publique a été réduite de moitié, l'offre technique publique de référence et l'ingénierie d'innovation ont disparu en France... en attendant une « bonne catastrophe ». Les entreprises françaises déclinent, faute d'avoir pu faire défendre leur savoir-faire dans les instances internationales de normalisation, et la compétence technique nationale s'appauvrit dans de nombreux secteurs. Alors que l'aménagement du territoire et le développement durable nécessitaient un Etat fort et ambitieux, un Etat partenaire, opérateur, prestataire et stratège, la RGPP a réduit chaque ministère encore existant à un porteur de quelques « bonnes intentions », sans aucune capacité

d'intervention. D'ailleurs, depuis 2009, l'aménagement du territoire n'est plus une politique de l'Etat : une Agence à la Compétitivité des Territoires a été instaurée pour « intensifier la concurrence entre les Régions ». Les parties du territoire en difficultés se désertifient et sont livrées à eux-mêmes. L'égalité républicaine n'a plus cours sur le territoire national.

Le fameux « Grenelle de l'Environnement » d'octobre 2007 n'a jamais été suivi d'effets (le gouvernement a amusé la galerie jusqu'en 2009 avec un « projet de loi » jamais promulgué). L'Etat n'a plus la capacité d'avoir une vision transversale et polyvalente sur le territoire. Au final, un constat pas très développement durable : deux années d'énergie dépensée pour ne brasser que du vent... Les espaces naturels protégés sont gérés par les agences comme un patrimoine à faire fructifier : les revenus du tourisme spécialisé doivent couvrir les frais de gestion. Les investisseurs achètent des « droits à détruire ou à polluer » en finançant en compensation la protection et l'aménagement des sites à fort potentiel (touristique et économique). La biodiversité, qui n'a pas toujours la chance d'attirer le touriste, accélère sa régression...

Des centaines de sections d'enseignement (BEP notamment) ont été fermées depuis 2008. Dans celles qui subsistent, les programmes et les horaires ont été allégés afin de permettre de réduire le nombre des enseignants. La qualité de l'enseignement public s'est considérablement dégradée, au grand bénéfice des établissements privés et des cours particuliers. L'enseignement à deux vitesses est devenu une dramatique réalité, contre laquelle le gouvernement ne fait même plus semblant de lutter.

Des bases de défense nationale et de nombreuses implantations militaires ont été supprimées, générant notamment une faillite de nombre de PME et une aggravation du chômage dans les secteurs concernés. En France en 2012, il n'y a plus de politique nationale organisant l'offre culturelle, soutenant la création ou préservant le patrimoine.

Les cliniques privées, choisissant leurs patients et les pathologies les plus lucratives à soigner, s'enrichissent au détriment de l'hôpital public qui, sous doté en crédits et en personnel, assume seul les urgences, les interventions les plus lourdes, et la charge de

l'enseignement de la médecine. L'hôpital public est devenu de fait « l'hôpital des pauvres » n'ayant pas les moyens de payer la mutuelle ou l'assurance complémentaire qui leur permettrait de couvrir les franchises et les dépassements d'honoraires, et de recevoir sans attendre des mois les soins de qualité dont ils ont besoin. La fermeture des hôpitaux de proximité s'est accélérée, éloignant le service public de santé des usagers qui doivent faire des trajets de plus en plus longs et coûteux pour accéder aux soins. Après des années de progression, l'espérance de vie stagne, et les démographes s'attendent maintenant à sa décroissance prochaine.

Ainsi, en 4 années, la mise en oeuvre des décisions de la RGPP a détruit les fondements républicains sur lesquels étaient basées l'organisation de l'État et celle de la Fonction Publique. Moins de services publics mais plus d'inégalité sur le territoire national entre les usagers, entre les citoyens, entre les collectivités. Moins de présence territoriale et technique de l'État mais une puissance publique incontrôlée et incompréhensible avec un accroissement des difficultés à accéder aux soins, à l'éducation, à la justice et une augmentation de la fiscalité locale et des coûts supplémentaires pour chaque citoyen pour chaque activité courante nécessitant une mission de service public. Que reste-t-il de la liberté lorsqu'il n'y a plus d'égalité et que l'on n'ose même plus parler de fraternité ? C'est indéniable, en 2012 nous ne vivons plus dans la même République qu'en 2008.

Non, nous ne sommes pas le 1er janvier 2012 !

Mais nous pourrions y être plus vite que prévu, et dans de telles conditions, si nous ne nous opposons pas avec force contre cet avenir détestable que la révision générale des politiques publiques et ses auteurs veulent imposer au service public républicain. Il est encore temps de changer le cours des événements. Pour que, en 2012, « service public » rime encore avec République ! Sur ces questions essentielles pour l'avenir du pays, pour l'avenir de tous, véritables choix de société, nous refusons que le débat républicain soit escamoté. Parce que tous les personnels du service public ressentent qu'un tel scénario catastrophe se construit actuellement, Force Ouvrière appelle à la mobilisation de tous pour défendre le fondement égalitaire de notre République, le maintien des missions publiques et le renforcement du service public qu'il suppose.

Lutte contre la pauvreté en Europe : Le rôle des partenaires sociaux

Dans le cadre de l'Année de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion sociale, le Think tank européen [Pour la Solidarité](#) publie une note d'analyse sur le rôle des partenaires sociaux dans la lutte contre la pauvreté.

♦ L'Etat et la société civile sont souvent présentés comme les acteurs majeurs de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale – et ce, à juste titre. Mais on oublie souvent le rôle significatif des partenaires sociaux dans cette lutte. Dans le cadre de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'inclusion sociale, une série de conférences sur la thématique « Emploi et Pauvreté » a mis en évidence la pertinence de l'inclusion par le marché de l'emploi comme instrument de lutte pour sortir de la précarité.

♦ En publiant une note d'analyse sur le rôle des partenaires sociaux dans la lutte contre la pauvreté, [Pour la Solidarité](#) souhaite mettre évidence la place du dialogue social comme outil de lutte contre la pauvreté à côté du cadre législatif et du dialogue civil. Quelle est la place des partenaires sociaux, européens comme nationaux, dans la lutte contre la pauvreté ? Quels instruments ont-ils en main ?

[Henri Lourdelle](#), Conseiller à la Confédération Européenne des Syndicats a apporté sa contribution par une réflexion sur les stratégies que les syndicats mettent en oeuvre en tant qu'acteurs de la lutte contre la pauvreté.



[Denis Stokink](#), Président de Pour la Solidarité

>>> Vous pouvez télécharger cette note : <http://www.pourlasolidarite.eu/Lutte-contre-la-pauvrete-en-Europe>

Démocratie encore...et toujours !

L'émotion provoquée par les déclarations d'Eric Cantona invitant les citoyens à retirer leurs avoirs des banques, les propos violents des tenants de la finance et des politiques de droite à son encontre, la dérision utilisée par certains à gauche prouvent leur extrême sensibilité à toute intervention un peu forte dans ce qu'ils considèrent comme leur chasse gardée...



Pourtant ce que disait le King Eric, le héros de Ken Loach, n'était qu'un appel métaphorique à une réaction contre une financiarisation qui mène le monde à sa perte. Paul Jorion au matin de ce 7 décembre montrait bien que malgré la crise et ses effets, malgré les rodomontades des chefs d'état, rien n'avait vraiment changé quand au pouvoir des banques, à leur domination sur les gouvernants. Pour sa part, Pascal Canfin, ancien journaliste à Alternatives économiques et député européen, affirmait qu'il pouvait y avoir d'autres façons d'être une banque et citait notamment le Crédit coopératif.

C'est justement le vice-président de cette banque coopérative, notre ami Hugues Sibille, qui, avec Tarik Ghezali, délégué général du Mouves, lui aussi partenaire de Rencontres Sociales, publie un ouvrage posant la question de la Démocratie économique et des rapports entre le marché et les citoyens. Il est important que les citoyens s'emparent de tels outils, comme ce livre utile, celui publié l'an dernier par Alain Supiot sur l'Esprit de Philadelphie et sous-titré "La justice sociale contre le marché total", ou encore la provocation d'Eric Cantona pour travailler à une démocratie refusant la confiscation de ses leviers par les forces de la finance et leurs serviteurs aux multiples visages. Cantona parle de révolution non violente. J'ai coutume de citer Paolo Freire, un des théoriciens de la Théologie de la libération qui disait que l'homme pouvait changer le monde à deux conditions : penser que le monde pouvait effectivement être changé, et qu'il pouvait être changé par lui !

Nous savons que ce monde doit être changé, persuadons-nous que nous pouvons y contribuer !

[Jean-Philippe Milesy](#), Délégué général de Rencontres sociales

Dominique de Villepin prône l'économie sociale

Dans son discours, lors du conseil national de République Solidaire, le 4 décembre dernier, Dominique de Villepin a déclaré qu'« il faut assurer un soutien massif à l'économie sociale et solidaire, au mouvement coopératif qui est gage d'indépendance pour tant d'agriculteurs ou de salariés de l'industrie. Soutenons l'innovation sociale en créant des pôles de solidarité à l'image des pôles de compétitivité, en ouvrant le crédit impôt-recherche à l'innovation sociale ».

A LIRE

LA CRISE DE L'ABONDANCE

Pierre JC Allard

« Les réflexions de Pierre JC Allard, Québécois, avocat et économiste, sont porteuses d'un puissant impératif de survie. Aux fondamentaux du capital, il oppose ceux de la finalité humaine d'une société soucieuse d'assurer à tous la paix, l'abondance et la liberté. Infatigable chercheur de vérité et très pragmatique passeur de solutions, il a été, au fil aventureux d'une existence de globe-trotter et de « décideur », négociateur international, expert-conseil au sein de nombreux projets privés ou publics à financement multilatéral ou bilatéral d'assistance au Tiers-monde (OCDE, UNESCO, BIRD, CEE). Il a été aussi le premier Directeur général de la Main-d'œuvre au gouvernement du Québec (1967-1970). Directeur général de

l'Institut de Recherche et de Normalisation économique et scientifique (IRNES), vice-président aux Affaires internationales de la Société d'Exploitation des Ressources éducatives du Québec (SEREQ). L'homme d'action a pris aussi le temps de la réflexion et anime l'un des sites francophones les plus fréquentés (nouvellesociete.org). Il est l'éditeur de Cent Papiers, plateforme Internet qui « traite du monde vu du Québec ».

Sa parole fait autorité sur d'autres sites de référence. Elle rappelle que l'aventure humaine peut continuer différemment, dans un cadre institutionnel, politique et éthique qui assurerait la stabilité d'une économie au service des véritables besoins sociaux. Le patrimoine commun de l'humanité peut être préservé – si précisément il reste commun... L'une des causes de « la crise » semble désormais entendue : le démantèlement de la régulation fordiste et son remplacement par un modèle prédateur, fait de moins d'épargne et de plus de dettes : « *Le crédit ajuste tout. On ne demande au consommateur qu'une simple formalité, comme Méphisto à Faust : signer cette reconnaissance de dette qui porte intérêt et qu'on lui présente quand on lui consent le crédit* ». Au cours des trois dernières décennies, les flux de « nouveaux pauvres » ont crû au même rythme endiablé que les flux financiers sans frontières. Au lieu de se diffuser, la richesse s'est concentrée : « toujours plus » ! Les « années fric et frime » n'ont pas été des années d'enrichissement général mais de dépenses collectives : l'on s'est allègrement surendetté pour consommer plus. C'est le rêve d'argent qui mène les foules à l'abîme, pas la hausse de leurs revenus ».

>>> www.petites-vagues-editions.com

AGENDA

XI^e Rencontres du Réseau Inter Universitaire de l'Economie Sociale et Solidaire « L'Economie sociale et solidaire et le Travail »

Poitiers, 15 au 17 juin 2011
[Appel à communications](#)

Dans un contexte où l'accès à l'emploi se fait toujours plus difficile et où les conditions de travail se durcissent, l'économie sociale et solidaire est-elle en mesure de proposer des façons de « travailler autrement » ?

En France et en Europe, au XIX^e siècle, l'économie sociale s'est largement construite autour de la « Question sociale ». L'associationnisme, la coopération, la mutualité sont nés de la volonté des mouvements socialistes, ouvriers, chrétiens sociaux ou humanistes d'améliorer le sort des travailleurs et de leurs familles et de contribuer à leur émancipation. Aujourd'hui encore l'économie sociale revendique « *un régime particulier d'appropriation, de distribution ou de répartition des gains* » (Charte de l'économie sociale, CNLAMCA, 1980) et se veut « *génératrice d'emplois de qualité comme d'une meilleure qualité de vie et propose un cadre adapté aux nouvelles formes d'entreprise et de travail* » (Déclaration de principes de la Conférence européenne permanente des coopératives, mutualités, associations et fondations, 2001).

De son côté, au tournant des années 1980, l'économie solidaire a émergé dans un contexte d'exclusions durables du marché du travail et d'exploitation des petits producteurs, au Sud comme au Nord, par les grandes firmes capitalistes. Elle a pour projet de « *recréer un triangle vertueux entre l'emploi, la cohésion sociale et la démocratie participative* » (Manifeste de l'économie solidaire, 2006) et de « *créer et/ou consolider des emplois en veillant à leur qualité, à leur pérennité et à leur professionnalisation.* » (France Active, 2005)

Il nous semble aujourd'hui opportun de réinterroger l'économie sociale et solidaire, de façon pluridisciplinaire mais aussi au regard de la diversité internationale, sur ses conceptions et pratiques vis-à-vis du travail autour de quatre grandes questions, qui constituent les 4 axes de l'appel à contribution :

Axe 1 : Existe-t-il une spécificité de l'emploi et de l'organisation du travail dans le champ de l'ESS ?

Axe 2 : Quels recrutements et quelles carrières en ESS ?

Axe 3 : Quel dialogue social en ESS ?

Axe 4 : Quel est le « sens » du travail en ESS ?

>>> Texte complet de l'appel à communications: [Appel à com 2011](#)

LES MARCHÉS A CONQUÉRIR

Conférence CEGES / LES ECHOS
En partenariat avec la Caisse d'Épargne et PriceWaterHouseCoopers

Paris (Maison de la Chimie), 25 janvier 2011

- **Quels apports de l'Économie Sociale et Solidaire dans l'économie globale ?**
Gérard Andreck, Bernard Maris

- **L'Économie sociale et solidaire, des pionniers acteurs de l'innovation sociale : quels sont les marchés émergents ?** José Alcorta, Rodolphe Karam, François Marty

- **L'Économie sociale et solidaire à grande échelle : comment faire cohabiter valeurs, croissance et concurrence ?** Roger Belot, Yves Guénin, Michel Fosseprez, Groupe Mondragon

- **Les moyens du développement : les outils financiers à disposition de l'Économie sociale et solidaire.**

Philippe Calmette, Jean-Pierre Michel, Yves Nicolas, Laurent Roubin, Christian Sauter

Débats animés par Daniel Fortin, Rédacteur en chef Enquêtes et compétences, Les Echos et Xavier Debontride, Journaliste, Les Echos.

>>> www.lesechos-conferences.fr



QUELLES RELATIONS ENTRE UNE ORGANISATION SYNDICALE ET L'ÉCONOMIE SOCIALE ? INDEPENDANCE OU INDIFFERENCE ?

Paris, 13 janvier 2011

COLLOQUE ORGANISÉ PAR LA CONFÉDÉRATION FO

Avec la participation (par ordre d'intervention) de Jean-Claude Mailly, Jean-Michel Reynaud, J.P. Poulnot, Patrice Sifflet, Patrick Lenancker, Brigitte Lesot, Valérie Gervais, Jean-Marc Roirant, Gérard Andreck, Annie Quillon, Jacky Lesueur, J.L. de Boissieu, Jean-Marie Delaunay, Florence Guieu, Alain Arnaud, Jacques Landriot et René Valladon

(Animateur : Christophe Vanackere, journaliste)

>>> Informations – inscriptions : rene.valladon@force-ouvriere.fr

ADHESION AU CIRIEC-FRANCE

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale, créée il y a un siècle par un Français, le professeur Edgard Milhaud. Son objet est la recherche et l'information sur l'économie d'intérêt général : économie sociale, économie publique et économie paritaire.

Ses travaux se réalisent au travers de réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, de publications, de colloques, de congrès mondiaux,...

Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations qui partagent des valeurs de service de l'intérêt général, de non lucrativité et de démocratie économique.

Le CIRIEC est établi dans quinze pays. La section française est une association constituée d'adhérents, personnes physiques et morales. Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale, organismes à gestion paritaire et syndicats.

Informations-adhésions : info@ciriec-france.org

Si vous souhaitez contribuer à alimenter les *Brèves* : marcel.caballero@club-internet.fr



CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR L'ECONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPERATIVE

CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris
Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : info@ciriec-france.org
www.ciriec-france.org

